

Anne nicolade du lieu de bras épouse de Joseph
Annie mariée en le present lieu et morte le jour
marche mille sept cent quatre-vingt ans d'union tant en
nicolade morte et a été enseveli le dix et l'on dans la cimetiére de
cette paroisse plusieurs nous font signés. Reynold curé
Joseph ditte Massailles p^{re}
Joseph ditte Massailles veuf de la bap^te de tout son frere d'union et de
marie Rose ditte et mort le dix et nous marcher mille sept
cent quatre-vingt à la bap^te de bap^te bap^te bap^te bap^te
veuf mort
Annoine
Donat mort
Marie Rose
andisson
Marie Rose ditte fille naturelle et légitime de Joseph
et de Rose maurel ditte née le huitième avril
mille sept cent quatre-vingt et le même jour a été
baptisée par moy soubsigné; le parrain a été Louis
Carnalier et la marraine Elizabeth maurel que
ous de chez ne sans se écrire. Reynold curé
mauri gaudance le Joseph ditte Massailles p^{re}

cristine gautiere fille naturelle et legitime de Louis
 et de Marie etienne et nee le onze avril mil sept
 cent quatre, et a été baptisée le meme jour par
 moy l'officier. Le parrain a été Joseph etienne, et
 la marraine Magdelaine huguel qui n'ont lieu
 entre Joseph l'heretique et l'igné par moy.
 Reynard l'utérain *Reynard*
 de vingt et trois ans mil sept cent quatre, le
 mariage accorde entre eux et fidèle agi de dix-huit
 ans et sept ans fils de Jean et Marie et de sa femme
 Isabelle de la present lieu de la garde d'une part,
 et l'habitant et l'habitant de la garde d'une part,

[illegible]

Joseph Reynaud fils d'honneur et de Mariane Barthelemy
et mort le cinquiesme may mille sept cent quatre-vingt
d'environ l'ingt et sept mois, et a été enterré le sixieme
dans le cimetiére de cette paroisse pres d'un -
fontain. Reynaud Cuz Marseilles ntre
Vincent Themy fils naturel et legitime d'honneur et de Blanche
Honoree et né le dix may mille sept cent quatre-vingt
seize de la garde et a été baptisé le trois pat moy fontignie
le parrain a été Ximour fontignie et la marraine Rose
Riporde qui le parrain a signé avec moy Reynaud Cuz
Vincens Lournier
honoree duxan fig naturel et legitime de Joquet et d'Anne
Addouine et né le trois may mille sept cent quatre-vingt et a été
baptisé le dix et sept pat moy fontignie. le parrain a été Jean-
d'uxan son oncle et la marraine Anne de L'ellang qui n'ont
eu ecrite. Joachim Reutegat a signé avec moy -
Reynaud Cuz Reutegat
Antoine geie épouse de Jeanne Lavee et mort le vingt
et un may, age d'environ quarante cinq ans, et a été enterré
le vingt et deux dans le cimetiére de cette paroisse pres d'un
fontain. Reynaud Cuz Marseilles ntre
honoree quoy fils naturel et legitime de Joseph et de Blanche
fidèle et né le vingts trois may mille sept cent quatre-vingt et a
été baptisé le vingt et quatre pat moy fontignie. le parrain a
été Pierre Contant et la marraine Anne geometre qui n'ont
eu ecrite. Joachim Reutegat a signé avec moy
Reutegat Reynaud Cuz